



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
- LA DESTRUCTION *
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

REÇU le
17 FEV. 2014
D.R.E.A.L. S.R.N.F.

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOUS ÊTES IDENTIFIÉ

Nom et Prénom : PICARD DAMIEN
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : COSTANZI Jean Marc
 Adresse : N° 2 Rue Boulevard Lavoisier
 Commune Angers
 Code postal 49100 Cedex
 Nature des activités : Projet de recherche
 Qualification : Maître de conférences, docteur en biologie

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Triturus marmoratus</u> <u>Triton marbré</u>	<u>1000</u>	<u>Mâles et femelles adultes</u> <u>et subadultes</u>
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELS SONT LES MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Caractérisation de la diversité génétique de l'espèce à l'échelle régionale
 Suite sur papier libre

D. QUELS SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(transmettre aux autorités compétentes en matière de l'opération considérée)

DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT :

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épauvette Pièges Préciser : Nasses Ostmann

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Écrasement buccal pour prélèvement de
Salive ne nécessitant ni anesthésie ni manipulation longue (1 minute au plus par individu)

Suite sur papier libre

DES INTERDICTIONS

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

DES PERTURBATIONS INTENTIONNELLES

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : Maître de conférences, docteur en biologie

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : du 17 mars au 31 juillet 2014

ou la date :

QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :

Départements : Maine et Loire, Loire Atlantique, Vendée

Cantons :

Communes :

EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport en français dans le cadre d'un
stage de recherche d'une année avant fin 2014

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Angers

le 5 février 2014

Votre signature 



N° 13 616*01

Annexe du cerfa de demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales protégées

C/ Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le Triton marbré est une espèce patrimoniale actuellement en déclin. Bien que l'espèce soit encore localement commune en France, elle peut être considérée comme menacée.

Le but de ce projet de recherche est tout d'abord de définir le niveau de structuration génétique des différentes sous-population à l'échelle régionale mais aussi d'étudier l'impact de la qualité du bocage sur le fonctionnement génétique du Tritons marbrés.

Les prélèvements génétiques auront lieu sur les département du Maine et Loire, de Loire Atlantique et de la Vendée. Ces trois départements contiennent de grandes populations de Tritons marbrés vivants dans des bocages de qualité variée ce qui rendra possible la comparaison des fonctionnements génétique selon le type de paysage.

Ces analyses permettront de savoir si nous n'avons qu'une seule et même population à l'échelle de la région, ou bien plusieurs sous-populations plus ou moins connectées entre elles, ou encore des populations distinctes. Une population au niveau génétique est définie comme l'ensemble des individus dans une zone géographique suffisamment petite pour que tous les partenaires sexuels présentent la même probabilité de se rencontrer. Il sera aussi possible de mettre en évidence des barrières potentielles à la dispersion des individus telles que : les autoroutes, voies ferrées, grandes cultures...

Il s'agira aussi d'étudier le fonctionnement génétique dans des bocages plus ou moins dégradés. Pour cela, les prélèvements réalisés nous donnerons des informations sur la dérive génétique, le taux de consanguinité et la capacité de dispersion selon le paysage.

Ces résultats s'inscriront dans un contexte de préservation de la Trame verte et bleu et donnerons lieux à des recommandations d'aménagements possibles. Les données pourront également être utiles lors de l'élaboration de Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE), l'espèce étudiée est en effet dans la liste des espèces proposées pour la cohérence nationale des SRCE.

D1/ Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Les prélèvements génétiques seront effectués par écouvillonnage afin de récupérer les cellules épithéliales buccales des individus. Précisément il s'agit d'introduire un coton tige dans la bouche du Triton marbré et de frotter dix secondes les joues et la langue de l'individu. Cette méthode est non-invasive, et non-destructive.

La capture se fait grâce à des pièges de type nasses Ortmann ainsi qu'à l'épuisette. Les pièges seront posés le soir et relevés le lendemain matin. De ce fait, les individus ne pourront pas rester piégés plus de 12 heures. Pour chaque réseau de mares un maximum de 30 individus sera capturé. L'écouvillonnage se fait sur place et les individus seront immédiatement remis dans le milieu dans lequel ils ont été prélevés. Du fait de la simplicité de la méthode utilisé et du peu de danger qu'elle présente pour les individus capturé aucune anesthésie n'est nécessaire.

H/ Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Aucun impact défavorable n'est prévu lors des prélèvements génétique car les individus capturés sont immédiatement relâchés sur place. De plus entre les sites le matériel sera désinfecté au Virkon selon le protocole Chytridiomycose établi par la Société Herpétologique de France.